

N.155

NOVEMBRE-DÉCEMBRE  
2022



vu à Saint Jean



actualité



sports

le magazine  
d'information de  
Saint Jean de la Ruelle

# les nouvelles

[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)



Une première forêt urbaine  
à Saint Jean de la Ruelle !

## 3 Vu à Saint Jean

## 5 Actualité

Une aide exceptionnelle de 120 € à tous ses étudiants  
Coopération internationale  
24 nouveaux élus au Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités !

## 9 Dossier

Une nouvelle maison médicale au sud de la commune

## 13 Vie municipale

La Ville de Saint Jean de la Ruelle a planté sa première forêt urbaine !  
Conseil Municipal  
Travaux dans la ville  
Les rendez-vous à venir  
Infos pratiques

## 19 Sports

À la découverte des sports innovants à Saint Jean de la Ruelle !

Directeur de la publication :  
**Christophe Chaillou**

Rédaction et coordination :  
**Sarah Marcetteau - Camille Lingois - Jeanne de Almeida Cerveira**

Photos : **Sarah Marcetteau - Camille Lingois - Jeanne de Almeida Cerveira - Gérard Changeux**

Conception : **atelier Laure Scipion - Jean-Philippe Germanaud - Orléans**

Réalisation : **Pascal Corbin**

Pôle communication ville de Saint Jean de la Ruelle

Impression : **Prévost Offset** : 02 38 54 44 89

Distribution : **Domicile services** : 02 38 70 50 09

Dépôt légal à parution : ISSN 1257/2500

Direction de la Communication  
Tél. : 02 38 79 33 13 - Fax : 02 38 79 33 47

Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire  
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex  
Courriel : [communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr](mailto:communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr)

[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)

Ce journal est imprimé sur papier issu de fibres recyclées (60%) et de forêts gérées durablement (40%).

# L'édito du Maire



Chère Madame, Cher Monsieur, Mes chers concitoyens,

La crise sanitaire inédite, qui a frappé de plein fouet notre pays pendant presque deux ans, et qui fait malheureusement son retour ces dernières semaines, nous montre toute l'importance de notre système de santé, qui, comme vous le savez, est confronté depuis plusieurs années à de nombreuses difficultés s'agissant notamment de la pénurie de médecins généralistes.

À Saint Jean de la Ruelle et conformément à nos engagements pris devant vous, nous avons fait de la santé une des priorités municipales, bien qu'elle ne relève pas directement d'une compétence communale.

La création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire des Chaises, dans un premier temps, en coordination avec les médecins du secteur nord, et confortée par la réalisation d'un nouvel équipement, a permis de maintenir une offre médicale satisfaisante sur la commune.

Dans le quartier sud de la commune et depuis quelques années, beaucoup d'entre vous avait pu nous faire part des difficultés rencontrées pour se soigner, à la suite notamment du départ d'un certains nombres de médecins généralistes. Cette situation ne pouvait être acceptable trop longtemps.

Aussi, et comme nous nous y étions engagés à l'occasion des dernières élections municipales, la municipalité a souhaité construire un nouvel équipement médical au sud de la commune afin de permettre l'installation de nouveaux praticiens de santé.

C'est désormais chose faite avec l'ouverture, depuis début octobre, d'une nouvelle maison médicale située chemin de Chaingy, à proximité immédiate du tramway et de la maison de la petite enfance. C'est au sein de cet établissement, qu'un médecin généraliste et une gynécologue se sont installés. Ils ont été rejoints début novembre par les médecins de la MSP des Chaises qui, à tour de rôle et chaque jour du lundi au vendredi inclus, assurent des permanences de santé.

Avec 15 médecins généralistes, Saint Jean de la Ruelle est aujourd'hui l'une des villes de la Métropole les mieux dotées en praticiens. Je sais néanmoins que cela ne permet pas d'apporter une réponse à toutes et tous, ce qui justifie la poursuite des initiatives de la Ville dans ce domaine si essentiel.

À quelques jours des fêtes de fin d'année, je veux également vous redire mon engagement et celui de la municipalité pour faire de Saint Jean de la Ruelle une ville toujours plus juste, plus durable et plus solidaire. Ces valeurs, qui ont toujours eu une résonance particulière dans notre commune, sont plus que jamais nécessaires, dans des moments parfois complexes, pour faire société.

Au nom de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, j'adresse, à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux les plus sincères.

Bien fidèlement à vous

Votre Maire,

*Très belles fêtes de fin d'année!  
Bonne nuit à tous.  
CS/6 cl. l'hu -*

# 2023

## Invitation Vœux 2023

Christophe Chaillou,  
Conseiller Départemental du Loiret  
Maire de Saint de la Ruelle, et les

membres du Conseil Municipal ont le plaisir de convier les Stéoruellans à la traditionnelle cérémonie des Vœux du Nouvel an, qui se déroulera le

**jeudi 12 janvier 2023,  
à partir de 18h45, à l'Unisson.**

**vu**  
ville de  
saint-jean

## DON DE MATÉRIELS INFORMATIQUES À ENVIE

Christophe Chaillou, Conseiller Départemental du Loiret - Maire de Saint Jean de la Ruelle, et François Dony, directeur général d'Envie Orléans, ont signé, **mercredi 21 septembre**, en présence de Marceau Villaret, adjoint au maire en charge de la politique de la ville, du renouvellement urbain et de l'emploi, et de Sylvie Dange, conseillère municipale déléguée en charge de la vie numérique et de l'e-administration, une convention de partenariat de proximité visant à rénover le matériel informatique usagé de la commune. À travers ce partenariat, la Ville de Saint Jean de la Ruelle et l'entreprise Envie Orléans, développent un projet social et environnemental.



## SALLE COMBLE POUR SANSEVERINO

Le dimanche 27 novembre, l'Unisson a swingué dans un bain d'énergie et de textes ciselés... Sanseverino a enchaîné ses grands classiques dans une ambiance péchue à la plus grande joie du public venu nombreux cet après-midi là.



## Retour sur... La semaine du patrimoine naturel

Du 8 au 14 octobre, les Stéoruellans ont pu renouer avec la Semaine du Patrimoine Naturel. L'évènement a débuté le 8 octobre avec un marché automnal, au parc des Dominicaines, organisé avec l'Amicale de la Fête et des Loisirs, et mené par Eva Nogues, conseillère municipale déléguée en charge de la transition écologique, ainsi que Françoise Bureau, adjointe au maire en charge des parcs et jardins et de l'accessibilité. Les habitants ont pu découvrir des producteurs locaux et participer à des animations axées autour du développement durable. La médiathèque Anna-Marly a organisé sa traditionnelle bourse aux livres et les prix des Maisons fleuries ont été décernés.



Toute la semaine, des activités mettant à l'honneur la nature étaient organisées dans la Ville. Les Maisons pour tous ont organisé une balade sensorielle sur le site des Queues de Forêt, ainsi qu'une cueillette suivie d'un atelier cuisine avec les pommes récoltées. Au Clos de la jeunette, c'était balade quizz dans Saint Jean de la Ruelle, ainsi qu'un atelier cuisine anti-gaspillage !

Cette semaine s'est clôturée à la médiathèque Anna-Marly, avec une projection d'un film sur la thématique de l'eau, suivie d'un débat animé par l'association Loiret Nature Environnement.



### CÉRÉMONIE DES GROUES

**Dimanche 9 octobre**, Saint Jean de la Ruelle commémorait la mémoire des 38 résistants fusillés entre 1941 et 1943 sur le champ de tir des Groues. La cérémonie s'est déroulée au monument de la rue de l'Aumône, sous la présidence d'Alain Rivet, président de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes du Loiret, les membres de son Comité Départemental, le maire de Saint Jean de la Ruelle, Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, Hélène Lorme, conseillère départementale du Loiret et les membres du Conseil Municipal de Saint Jean de la Ruelle, de Fleury-les-Aubrais et de Saran, ainsi que les associations d'anciens combattants.



### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Saint Jean de la Ruelle a rendu hommage aux soldats morts pour la France lors des cérémonies patriotiques **du 11 novembre**. Sous la présidence de Bernard Degournay, ancien combattant, Christophe Chaillou, Conseiller départemental du Loiret - Maire de Saint Jean de la Ruelle, Richard Favrel, président du Souvenir Français, Alain Demaison, président de la FNACA, les élu-e-s municipaux accompagnés par l'Harmonie Municipale, se sont recueillis devant le monument de 1870 au cimetière. De nombreux jeunes élu-e-s du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités étaient présents et ont ensuite appelé, un à un, place Stéphane-Hessel, les noms de ceux qui sont morts pour la France.



### OCTOBRE ROSE

À l'occasion d'Octobre Rose 2022, les animatrices et les enfants de la crèche le Coquelicot ont relevé le défi créatif et solidaire de l'Institut Curie avec succès, en créant 158 marque-pages. En lien avec les communes d'Ingré et de La Chapelle Saint Mesmin, une marche était organisée à La Chapelle-Saint-Mesmin, **le dimanche 9 octobre**. Saint Jean de la Ruelle a mis également à

disposition son gymnase au judo club qui proposait **le samedi 15 octobre**, pour un cour de taïso géant en soutien à l'association R.S. DIEP, pour la reconstruction du sein.



### JARDINS ÉPHÉMÈRES

Pour la 4<sup>e</sup> édition des Jardins éphémères, 11 lieux de l'espace public de la Métropole d'Orléans ont été « revisités » sur le thème des « Jardins inclusifs » par les communes ou des artistes, des créatifs et des paysagistes. À Saint Jean de la Ruelle, le "Jardin pour tous, tous au jardin !", réalisé par les agents municipaux du pôle Espaces verts, a été installé rue Charles Beauhaire devant la médiathèque Anna-Marly, **du 10 octobre au 27 novembre**.



### UNE CLEAN WALK ORGANISÉE PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JEAN MOULIN

Dans le cadre du projet durable et écocitoyen « Nettoyons la nature » mené par l'école élémentaire Jean-Moulin, en partenariat avec Leclerc, et qui se déroule chaque année depuis maintenant 5 ans, toutes les classes de l'école ont effectué un ramassage des déchets dans Saint Jean de la Ruelle **le mercredi 19 octobre**. Au total, une vingtaine de sacs de déchets ont été ramassés.



### REMISE DE MÉDAILLE

Salué par la municipalité pour son engagement associatif, Claude Rozet, ex-président de l'association France États-Unis, a reçu des mains du Maire la médaille de la Ville **le jeudi 27 octobre** à Saint Jean de la Ruelle. Pendant 50 ans, Claude Rozet a contribué à faire vivre les relations d'amitié entre la France et les États-Unis.

## Face aux crises, la ville de Saint Jean de la Ruelle verse une aide exceptionnelle de 120 € à tous ses étudiants



**D**ans un contexte de hausse des coûts du gaz, de l'électricité et des denrées alimentaires, le coût de la vie des étudiant-e-s a augmenté de 6,47% en 2022 comme le souligne une récente enquête publiée par l'Union Nationale des Étudiants de France. Cela représente ainsi plus de 428€ supplémentaires sur le reste à charge annuel des étudiants. L'impact est également important pour les familles, notamment modestes, qui assument les charges financières liées à l'instruction de leurs enfants dans l'enseignement supérieur.

Christophe Chaillou, Maire  
*« Dans un contexte difficile, il était important, pour la municipalité, de faire preuve de solidarité intergénérationnelle et d'apporter aux jeunes un message d'optimisme et d'espoir »*

Face à cette situation, la ville de Saint Jean de la Ruelle a décidé de se mobiliser une seconde fois pour aider ses étudiants.

Le Conseil Municipal a ainsi adopté une délibération le 19 octobre dernier pour renouveler son soutien à l'ensemble des étudiants stéouruellans et leurs familles par l'attribution d'une aide exceptionnelle de 120 € sans condition de ressources.

Pour bénéficier de ce soutien financier, l'étudiant doit résider dans la commune ou bien être rattaché au foyer fiscal de ses parents, eux-mêmes résidents de Saint Jean de la Ruelle. C'est le seul critère que la mairie retient pour attribuer cette aide exceptionnelle.

Chaque étudiant pourra faire sa demande jusqu'au 31 décembre 2022 en retirant son dossier au format papier auprès de l'Espace Emploi-Formations ou en téléchargeant son dossier au format numérique sur le site Internet de la ville de Saint Jean de la Ruelle.



#### Pratique

Téléchargez votre dossier sur [ville-saintjeantdelaruelle.fr](http://ville-saintjeantdelaruelle.fr) ou auprès de :

**Espace Emploi Formations**  
 75, rue Charles-Beauhaire  
 45140 Saint Jean de la Ruelle

☎ 02 38 79 33 49

✉ [pole.emploi@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:pole.emploi@ville-saintjeandelaruelle.fr)

🕒 • Du lundi au vendredi : 8h45 - 12h

• Mercredi : 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30

Sans rendez-vous



# Saint Jean de la Ruelle, une Ville engagée au delà de ses frontières

Depuis de nombreuses années, Saint Jean de la Ruelle, en lien avec son Comité de jumelage, est une ville engagée qui a su développer et entretenir des liens forts avec ses villes jumelles, avec pour valeurs premières : l'amitié et la solidarité.



## UN PARTENARIAT DURABLE AVEC LA VILLE DE NIANTJILA, AU MALI

Depuis 1991, des actions de coopération, principalement dans les domaines de l'agriculture et de l'éducation s'inscrivent dans le cadre du Programme de développement économique, social et culturel de Niantjila et des relations avec les autorités locales. Afin de formaliser les relations entre les deux communes et de contractualiser leur partenariat, une convention tripartite entre la ville de Saint Jean de la Ruelle, son Comité de jumelage et la ville de Niantjila a ainsi été signée en 2018.

Depuis une dizaine d'années la coopération avec Niantjila porte essentiellement sur la mise en place de périmètres maraichers pour les femmes des 14 villages, qui composent la commune de Niantjila. Trois périmètres ont ainsi déjà été réalisés, ce qui permet à environ 600 femmes de disposer d'une parcelle leur permettant de cultiver des légumes variés et ceci presque toute l'année.

Ces jardins permettent de renforcer l'autosuffisance alimentaire des familles et contribuent à une alimentation plus équilibrée. La vente des surplus de production constitue pour les femmes une activité génératrice de revenus leur permettant d'améliorer la vie de leur famille. Au cours des deux dernières années, il a été procédé à l'achat d'arrosoirs et à la mise en place d'une formation en agro-écologie. Des progrès importants ont ainsi été permis en matière d'arrosage, de rotation des cultures, de fertilisation et de traitements naturels. Les projets sont principalement financés à partir des subventions octroyées par la Ville de Saint Jean de la Ruelle à son Comité de jumelage et par celles accordées par la Région Centre Val de Loire et le Département du Loiret, sur présentation de dossiers techniques et financiers. La commune de Niantjila

participe également au financement des actions, directement ou à travers la mise à disposition de ressources, principalement de main d'œuvre locale.

Depuis 2021, Saint Jean de la Ruelle s'investit dans un projet multi-acteurs « Coopérer en contexte de crise », piloté par Centraider, le réseau régional de coopération internationale et de solidarité, dont la commune et son Comité de jumelage sont membres.

Ce projet, réalisé dans le cadre d'un appel à projet du Ministère de l'Europe et des Affaires visant à favoriser les conditions d'une paix durable en faveur des sociétés civiles du Sahel, porte sur la souveraineté alimentaire en tant que vecteur de paix et de développement.

Dans le cadre de ce projet, trois axes de travail ont été définis avec Niantjila menant à la réalisation d'une douzaine d'actions d'ici la fin 2022 :

### La poursuite du renforcement des capacités des femmes

Suivi et perfectionnement de la formation au maraichage et fourniture de matériel pour la production de traitements et de fertilisants naturels.

### L'amélioration de la gouvernance locale

Formation des élus de Niantjila portant sur la gestion des ressources naturelles et la rédaction d'un guide de la gouvernance locale.

### La participation à l'éducation des enfants

Achat de livres scolaires et de matériels de sports.

Ces actions de solidarités s'inscrivent dans le cadre du partenariat entre Saint Jean de la Ruelle et Niantjila depuis 1991. Ils ont pour objectif d'améliorer et renforcer la capacité socio-économique de la commune de Niantjila. Je pense que la solidarité est un vecteur de paix.

Mamadou DIARRA,  
Conseiller municipal en charge des solidarités internationales



# Ville engagée

## 26 ANS D'AMITIÉ AVEC LA VILLE DE GOMMERN

Au mois de septembre, Saint Jean de la Ruelle recevait une délégation de sa ville jumelle Gommern, conduite par son maire Jens Hünnerbein.



L'occasion pour les deux communes, après plusieurs mois d'attente du fait de la crise sanitaire, d'honorer leur 26 ans d'amitié et d'échanges grâce à l'aide des comités de jumelage des villes respectives : Françoise Bureau, présidente du Comité de jumelage de Saint Jean de la Ruelle et Renate Gotzke, présidente du Comité de jumelage de Gommern. Pour leur venue, une exposition, conjointement organisée par le Comité de jumelage de Saint Jean de la Ruelle et l'association Artistes Stéoruellans, sur le thème « Découvrir ma Ville » s'est déroulée à la Maison de la Musique et de la Danse.

## UNE DÉLÉGATION DE NIEPOLOMICE À SAINT JEAN DE LA RUELLE : UNE RENCONTRE SOUS LE SIGNE DE LA COOPÉRATION EUROPEENNE ET DE L'ENTRAIDE ENVERS L'UKRAINE

Dans le cadre de son jumelage avec la ville de Niepolomice, en Pologne, Saint Jean de la Ruelle et son Comité de jumelage ont accueilli, du 24 au 26 novembre, une délégation de la ville polonaise, représentée par Adam Twardowski, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Niepolomice. Au programme : culture, urbanisme et biodiversité !

Durant leur séjour, la délégation de Niepolomice a ainsi visité le quartier des Chaises, afin d'observer les travaux de requalification, le nouvel écoquartier d'Alleville, ainsi que L'Unisson, qui leur a ouvert ses portes le temps d'une visite des locaux. Les quatre membres de la délégation ont également participé, aux côtés des Stéoruellans, à la plantation d'arbres dans la nouvelle forêt urbaine de la commune, rue du Vieux Bourg, organisé par le pôle Espaces Verts de la municipalité. Jumelée depuis 22 ans, cette rencontre, a été l'occasion d'échanger sur les actions solidaires menées à l'égard des réfugiés ukrainiens et qui se poursuivront en 2023.



## DEUX JEUNES VOLONTAIRES EUROPÉENNES DANS LES MAISONS POUR TOUS



Depuis le 17 octobre, la Ville accueille pour la troisième année consécutive deux jeunes volontaires européennes, dans le cadre du dispositif du Corps Européen de Solidarité (CES).

Originaires d'Italie et d'Allemagne, Serena Giannotta et Johanna Schaller sont liées jusqu'à l'été 2023 par un contrat entre la Ville de Saint Jean de la Ruelle et le Centre régional information jeunesse (CRIJ) Val de Loire. Intégrées dans les deux Maisons pour tous, elles construiront et participeront aux animations des centres sociaux de la commune.

Déjà engagées et sensibilisées au bénévolat, Serena et Johanna mèneront durant leur engagement civique des actions qui s'intégreront dans les objectifs poursuivis par les centres sociaux de la commune, dans le cadre de leur agrément par la Caisse d'allocations familiales (CAF). Il s'agit de répondre aux besoins et attentes des habitants, notamment les plus isolés, de les amener vers les Maisons pour tous, de développer du lien social, intergénérationnel et de faciliter le bien-vivre ensemble. Les objectifs sont ainsi de favoriser la rencontre avec les habitants par une présence régulière dans le quartier, informer, orienter, ainsi que de soutenir le bénévolat en accompagnant les habitants dans leurs projets.

## 24 nouveaux élus au Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités !



Samedi 8 octobre, dans la salle du conseil municipal, 24 membres du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités ont pris place autour de Christophe Chaillou, Conseiller Départemental du Loiret – Maire de Saint Jean de la Ruelle, Olivia Bellizio, adjointe au maire en charge de la citoyenneté et de la jeunesse, et Esra Cakir, conseillère municipale en charge du conseil des jeunes, du climat et des solidarités, lors d'une cérémonie d'investiture.

En présence des membres de la municipalité et des proches des jeunes, cette manifestation a également marqué le lancement de la 1<sup>re</sup> édition de cette nouvelle instance participative.

### DES JEUNES CITOYENS ENGAGÉS DANS LA VIE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Réunis dans la salle du conseil municipal, 24 jeunes Stéoruellans, soutenus par leurs suppléants, se sont engagés auprès du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (CJCS), la nouvelle instance participative de Saint Jean de la Ruelle.

Pour un mandat d'une durée d'un an, les jeunes membres du CJCS s'impliqueront dans la vie de la commune : en **représentant les autres jeunes de la Ville** mais également en **proposant des projets d'intérêt général** !

Investis dans la vie municipale, certains membres ont ainsi pris la parole pour exposer les actions qu'ils souhaitent mettre en place durant leur mandat : fabriquer des hôtels à abeilles, aider les plus démunis, dé-

velopper les équipements sportifs de la commune... Autant d'idées qui seront étudiées et discutées collectivement !

Ce **premier engagement citoyen** sera également l'opportunité de **découvrir le fonctionnement de la ville** et de **participer aux événements municipaux**, tels que les cérémonies commémoratives du 11 novembre, du 8 mai ou encore de la Fête nationale du 14 juillet.

### LE CJCS, LA NOUVELLE INSTANCE PARTICIPATIVE À DESTINATION DES JEUNES

Afin d'éveiller à la citoyenneté des jeunes Stéoruellans, la ville de Saint Jean de la Ruelle permet aux enfants, depuis 1990, de siéger à une assemblée participative : le Conseil Stéoruellan des Enfants.

Depuis mars 2022, ce dispositif a évolué pour devenir le **Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (CJCS)**.



# 24 !

c'est le nombre de jeunes conseillers (12 écoliers scolarisés en CM1 et CM2 et 12 collégiens scolarisés de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) qui se sont engagés auprès du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités cette année



C'est une fierté d'être aujourd'hui présent, pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont sauvé notre pays, aux côtés de Monsieur le Maire, des adjoints municipaux, des associations d'anciens combattants et des Stéoruellans.

**Brice Chartier**  
Membre du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre 2022.



Lundi 21 novembre, Christophe Chaillou, Conseiller Départemental - Maire de Saint Jean de la Ruelle et Véronique Desnoues, 1<sup>re</sup> adjointe en charge des sports et de la santé, ont inauguré, en présence de Régine Engström, Préfète du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire, Jean-Pierre Sueur, Sénateur du Loiret, Catherine Fayet, Directrice Départementale de l'ARS et les médecins de la Maison médicale et de la maison de Santé Pluridisciplinaire des Chaises, la nouvelle maison médicale située au sud de la commune.

## Une nouvelle maison médicale au sud de la commune



## 3 questions à...



**Adrien PARA,**  
médecin généraliste, récemment  
installé à la maison médicale sud :

### Que pensez-vous de l'accès aux soins dans la région Centre-Val de Loire ?

La difficulté d'accès aux soins est à corrélérer avec la densité qui est de 350 médecins pour 100 000 habitants, soit la plus basse de France. La situation est particulièrement préoccupante en médecine générale, spécialité dans laquelle la densité est de 98 médecins pour 100 000 habitants contre 124 pour 100 000 habitants à l'échelle nationale. 35% des médecins généralistes ont plus de 60 ans.

### Quelles sont les solutions pour développer l'accès aux soins de proximité ?

Afin d'améliorer l'accès aux soins de proximité, il semble important de développer des structures de santé pluriprofessionnelles, en diversifiant l'offre de santé avec la présence d'infirmiers, de kinésithérapeutes, de gynécologues... Mais également de simplifier les formalités administratives, qui peuvent rendre l'accès aux soins plus difficiles pour certains usagers.

### Quelle offre de santé est proposée au sein de la nouvelle maison médicale ?

Les difficultés de l'accès aux soins sont inacceptables tant pour nos concitoyens que pour les professionnels de santé. Dans ce contexte, l'Ordre des médecins souhaite apporter au débat national une contribution constructive et significative dans l'objectif affirmé que chaque patient, dans chaque territoire, puisse être pris en charge par une équipe de soins primaires de proximité. Cette proposition d'une nouvelle organisation de l'équipe de soins coordonnée centrée sur la répartition des actes entre le médecin traitant et les professionnels de santé permettra de dégager du temps médical en priorité pour les patients sans médecin traitant.



## UNE NOUVELLE MAISON MÉDICALE ET DEUX NOUVEAUX PRATICIENS DE SANTÉ AU SUD DE LA COMMUNE

Située au 39 Chemin de Chaingy, à côté de la Maison de la petite enfance et en face de l'arrêt Martin Luther King de la ligne B du Tramway, la nouvelle maison médicale de Saint Jean de la Ruelle est un bâtiment d'environ de 200 m<sup>2</sup> qui a la capacité d'accueillir 3 cabinets médicaux, un bureau administratif, une salle d'attente et une salle de réunion.

Le chantier, qui a débuté en avril dernier, s'élève à 600.000 € TTC, et a bénéficié d'un soutien de 240.000 € de l'État dans le cadre de la dotation de la politique de la ville.

C'est au sein de cet établissement, que le Docteur Para, médecin libéral, reçoit à temps partiel, depuis le 10 octobre, les habitants de la commune qui ne sont plus suivis par un médecin traitant. À ses côtés, le Docteur Chraïbi, gynécologue, installée sur la commune depuis maintenant un an, a également pris ses fonctions dans la nouvelle maison médicale. Une secrétaire administrative, dont l'emploi est financé par la Ville, est également en poste.

À l'exception de la gynécologie, l'activité au sein de la nouvelle maison médicale est dans un premier temps exclusivement dédiée à des soins non programmés, les urgences de jour, à savoir des consultations médicales n'ouvrant pas à la signature de déclaration « médecin traitant ». Ce dispositif n'empêchera pas pour autant pour certains patients dans le besoin de disposer d'un suivi.

## DES PERMANENCES ASSURÉES PAR LES MÉDECINS DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Cette nouvelle structure bénéficie également du soutien de l'équipe de la Maison de Santé Pluridisciplinaire des Chaises qui vient, depuis le mois de novembre, assurer certaines permanences dans la nouvelle maison médicale du lundi au vendredi inclus, pour compléter l'offre de santé. Cette collaboration renforcera ainsi l'attractivité de la maison médicale sud et permettra de faciliter l'installation de nouveaux médecins sur la commune.

## LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DES CHAISES SONT ACHEVÉS

Les travaux d'extension du 1<sup>er</sup> étage de la Maison de Santé Pluridisciplinaire des Chaises, lancés en avril dernier, sont quant à eux finalisés. La surface disponible de 142m<sup>2</sup> a permis d'aménager une salle d'attente, des cabinets médicaux, un plateau de kinésithérapie et des sanitaires pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux comprennent également l'installation d'un escalier et d'un élévateur PMR. Le coût total de l'opération, portée par la municipalité, s'élève à 200.000€. Afin de renforcer l'équipe médicale, un nouveau médecin intégrera la Maison de Santé Pluridisciplinaire au mois de janvier.



**Véronique Desnoues,**  
adjointe au maire en charge des sports  
et de la santé, se réjouit de l'ouverture  
de ce nouvel équipement :

### En quoi l'ouverture de cette nouvelle maison médicale va permettre de garantir une offre de soins au plus près des attentes des Stéoruellans ?

« Bien que n'étant pas une compétence communale, la santé est au cœur du projet de l'équipe municipale pour les années 2020-2026.

Dans le mandat précédent, la structuration de la Maison de santé médicale Françoise Dolto dans le quartier des Chaises en coordination entre les médecins et la Ville a permis de maintenir une offre médicale et paramédicale importante. Des travaux sont actuellement en cours afin de permettre l'arrivée de nouveaux professionnels.

Dans le quartier sud, très peu de médecins restaient en activité et les Stéoruellans n'avaient plus de réponse à leurs problèmes de santé urgents.

La commune a décidé de construire un bâtiment chemin de Chaingy, proche de la maison de la petite enfance. Depuis début octobre, une gynécologue et un médecin généraliste s'y sont installés. Ce dernier, qui reçoit en consultation les patients qui ont des problèmes de santé urgents a été rejoint début novembre par les médecins de la MSP des Chaises qui, à tour de rôle, assurent une permanence journalière ; leurs propres patients sont reçus par des internes autonomes.

Depuis l'ouverture, un grand nombre d'habitants a pu bénéficier d'actes médicaux dans les meilleures conditions. C'est une première étape puisqu'à ce stade, les médecins ne peuvent être déclarés « médecin traitant » mais l'avenir se construit progressivement ; il ne peut même pas être envisagé ce qui se serait passé si les élus locaux ne s'étaient pas emparés du sujet de la santé de nos concitoyens. »



### Prendre rendez-vous à la maison médicale sud :

La prise de rendez-vous, pour les permanences assurées par les médecins généralistes de la Maison de Santé Pluridisciplinaire des Chaises, est possible uniquement par téléphone auprès du secrétariat de la maison médicale sud au **02 38 79 58 58**.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

### Rendez-vous en ligne :

- **Dr Para** - médecin généraliste en ligne sur [easydoct.com](https://www.easydoct.com)
- **Dr Chraïbi** - gynécologue en ligne sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)

# Une première forêt urbaine à Saint Jean de la Ruelle !

Le samedi 26 novembre, la Ville de Saint Jean de la Ruelle a invité ses habitants à participer à la plantation d'une forêt urbaine, située rue du Vieux Bourg. La micro-forêt, ou forêt urbaine est reconnue pour ses multiples bienfaits. Un outil utile pour lutter contre la pollution, le réchauffement climatique et pour préserver la biodiversité et les sols.



1 projet collectif & participatif

Il s'agit d'une opération qui regroupe la citoyenneté et le développement durable. La plantation de nombreux arbres et ainsi la création de cette micro forêt fait partie des promesses électorales du mandat. Ainsi les agents des espaces verts de la ville ont planté 1.200 arbres rue du Vieux-Bourg. Cette opération supervisée par

Françoise Bureau adjointe au maire en charge des parcs et jardins et Eva Nogues, conseillère municipale déléguée en charge de la transition écologique a permis de rallier toutes les générations vers la création d'un nouveau poumon vert dans la ville.

1200 arbres plantés

L'occasion pour les Stéoruellans de participer, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, aux plantations d'arbres dans la ville. En effet, la municipalité ambitionne de verdir la commune d'ici 2026, un projet qui permet de répondre aux enjeux d'aménagement du territoire et de transition écologique.

Engagée dans la transition écologique, Saint Jean de la Ruelle souhaite souligner l'importance de la végétalisation dans l'espace urbain.



16 essences dont 11 locales

## Pourquoi une forêt urbaine ?

Pour **préserver** la biodiversité en favorisant la présence des oiseaux et des insectes.

Pour **améliorer** le cadre de vie des habitants en créant un îlot de verdure et de fraîcheur dans un espace urbain.

Pour **revégétaliser** les espaces urbains.



## La Municipalité présente les orientations de son budget pour l'année 2023

Le Conseil municipal, qui s'est réuni le mercredi 30 novembre, a débattu des orientations budgétaires de la collectivité pour l'année 2023. Le budget sera adopté par le Conseil Municipal lors de la séance du lundi 19 décembre.

La construction du budget 2023 s'inscrit dans un environnement économique difficile et incertain caractérisé par la conjonction de plusieurs crises (sanitaire, géopolitique, climatique) qui contribuent à alimenter l'inflation et à fragiliser les finances publiques en général et les finances des collectivités locales en particulier.

Le budget primitif 2023 demeure néanmoins pleinement dans la continuité de la stratégie de maîtrise des équilibres de gestion portée de manière constante par la ville de Saint Jean de la Ruelle tout au long de la mandature précédente et dont les bénéfices permettront à la fois de faire aboutir des projets d'ampleur et d'envisager des chantiers majeurs d'avenir.

### Une nouvelle année sans augmenter les impôts des Stéoruellans

Pour la 19<sup>e</sup> année consécutive, les projets 2023 seront réalisés sans qu'il soit procédé à une augmentation des taux d'imposition.

### Des capacités d'investissement satisfaisantes qui permettent de poursuivre les chantiers majeurs du mandat en 2023

Grâce à une gestion financière saine, la ville de Saint Jean de la Ruelle va pouvoir continuer d'investir afin d'engager les projets du mandat, avec notamment :

→ La rénovation et l'extension du **groupe scolaire Jean-Moulin** (projet estimé à plus de 12 millions d'euros.) 500.000€ seront inscrit au titre de l'année 2023 ;

→ Le démarrage de la première phase de travaux d'**aménagement du centre-ville** dans le cadre d'une opération d'ampleur menée conjointement avec Orléans Métropole (opération estimée à 3,7 millions d'euros, répartis entre Orléans Métropole et la commune) (650.000 €) ;

→ La construction d'une **structure petite-enfance en centre-ville** (projet estimé à 2,5 millions d'euros, dont 500.000 € pour 2023).

### Des investissements pour limiter les dépenses énergétiques et favoriser le développement durable

→ Le lancement de la 2<sup>e</sup> phase de **racordement à la chaufferie biomasse** permettant de relier plusieurs équipements municipaux (390.000 €) ;

→ Le lancement d'un marché d'audit des bâtiments en groupement de commande avec la commune de Fleury les Aubrais, permettant de définir un programme d'**amélioration du rendement énergétique des bâtiments** (50.000 €) ;

→ La réalisation d'un **jardin pédagogique en centre-ville** et la plantation d'arbres (10.000 €).

### Améliorer le quotidien

→ La rénovation des **aires de jeux et l'aménagement d'un city stade** au sud de la commune (250.000 €) ;

→ La modernisation des **installations sportives** (240.000 €) ;

→ La réalisation de **travaux dans les écoles** (127.000 €) ;

→ Le lancement des travaux de rénovation de la façade de la **Maison de la musique et de la danse** et la finalisation des travaux à l'arrière de l'Unisson (124.000 €) ;

→ La poursuite du programme d'extension des **caméras de vidéo protection** (50.000 €).

+ d'infos

Pour suivre l'actualité des conseils municipaux, rendez-vous sur [www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)

### TRAVAUX RÉALISÉS

La ville a entrepris la réfection de la rue des Margroux. Ainsi, la réfection de la chaussée et des trottoirs a été refait à neuf. À cette occasion, la mise en place d'un nouvel éclairage public LED sera réalisé par Orléans Métropole d'ici les vacances scolaires de Noël 2022.

**Coût : 66.500 € TTC**

## Les travaux de requalification de la rue des Margroux achevés



## Des travaux rue Ernest et Isabelle Lancelot



Dans un souci de sécurisation de la voirie, la ville de Saint Jean de la Ruelle a entrepris la création d'un passage surélevé avec passage pour piétons en entrée de rue Ernest et Isabelle Lancelot. La remise en état des stationnements de chaque côté de la voie a également été réalisée.

**Coût : 100.000 € TTC**

### TRAVAUX EN COURS



## Un nouveau terrain de football à l'espace Carat

Le nouveau terrain de football, sera prêt à accueillir les joueurs à partir du mois de janvier. Dans le cadre de la requalification du quartier des Chaises, la Ville a souhaité réhabiliter le mini terrain de football de l'espace Carat. Suite aux études pré-opérationnelles, l'opération de rénovation envisage ainsi les travaux de rénovation et restructuration suivants : les travaux reprennent l'aménagement existant, lequel est réalisé en conformité avec le cahier des charges établi par La Fédération Française de Football. Le gazon artificiel coloré vert et les marquages aux sols sont en cours de réalisation. Les nouveaux buts de football seront installés. Ce terrain, d'une superficie de 20x40m, pourra être utilisé tout au long de l'année grâce à l'éclairage à leds qui sera mis en place.

**Coût : 105.180 € TTC**  
dont 30.364 € financés par l'Agence Nationale du Sport.

## Requalification de la rue de la Cirerie

Les travaux, coordonnés par Orléans Métropole, ont débuté le 28 novembre 2022 et se dérouleront jusqu'à la mi-avril 2023, avec une interruption pendant les fêtes de fin d'année.

**Le programme de travaux prévoit :**

- La réfection de la chaussée et des trottoirs ;
- L'enfouissement de l'ensemble des réseaux ;
- La mise en place d'un nouvel éclairage public LED ;
- La plantation d'un alignement d'arbres.

**Coût : 383.000 € TTC**



## Parking Espace Carat

Dans le cadre de la requalification du quartier des Chaises, Orléans Métropole réaménage les abords de l'Espace Carat avec l'installation de cheminements pour les circulations douces, la création d'espaces verts (jardins de pluie pour l'infiltration des eaux pluviales et plantations d'arbres), la mise en place d'un stationnement transitoire désimperméabilisé et l'amélioration de l'éclairage public.

- **Phase 1 : aménagement avec revêtement gravillonné d'octobre à fin décembre 2022.**
- **Phase 2 : requalification en lien avec les travaux du groupe scolaire Jean-Moulin.**



## Les travaux du parc d'activités ADELIS se poursuivent

Les travaux d'aménagement de la première phase de la zone d'activité ADELIS, menés par Orléans Métropole, se poursuivent.

Les travaux d'enfouissement et de renouvellement des réseaux d'éclairage public ont été réalisés sur la rue Pierre et Marie Curie et la rue Lavoisier. En parallèle, les travaux de requalification de la voirie ont débuté sur la rue Pierre et Marie Curie, avec la mise en œuvre des nouveaux trottoirs et bordures de voiries, ainsi que le coulage des massifs de candélabres et le tirage des câbles d'éclairage public.

Concernant l'eau potable, la nouvelle canalisation principale a été posée rue Pierre et Marie Curie et rue Lavoisier. Les branchements sont renouvelés jusqu'aux compteurs existants. La circulation est rétablie à double sens rue Pierre et Marie Curie et rue Lavoisier jusqu'au carrefour Lavoisier/Henry Dunant.

**Calendrier prévisionnel de la poursuite des travaux de requalification des rues :**

- Jusqu'à février 2023 : rue Lavoisier.
- Février à juillet 2023 : rues de la Mouchetière et Ampère.

**À compter du mardi 10 janvier, le plan de circulation sera modifié :**

- Le sens de circulation Sud-Nord sera étendu au tronçon situé entre le giratoire Mouchetière/Henry Dunant/Batardière et le carrefour des rues Mouchetière/Petits Osiers avec mise en place d'une déviation.
- Présence de rétrécissements ponctuels de la chaussée rue Pierre et Marie Curie.

## TRAVAUX À VENIR

→ **Requalification de la rue du Petit Chasseur**

Sur proposition de la ville de Saint Jean de la Ruelle, Orléans Métropole va entreprendre, de fin janvier à mai 2023, la requalification de la rue du Petit Chasseur dans la section comprise entre la rue Porte Dunoise (Orléans) et la rue Gambetta (Saint Jean de la Ruelle), qui sera mise en sens unique depuis Orléans vers Saint Jean de la Ruelle jusqu'à l'entrée du parking du centre commercial.

Afin de sécuriser le réseau d'alimentation en eau potable, Orléans Métropole a procédé à la remise aux normes des branchements plombs de la rue du Petit Chasseur sur le secteur de Saint Jean de la ruelle (de la venelle Gambetta à la rue Gambetta) avant ces travaux de requalification.

**Coût : 352.500 € TTC dont 350.980 € pris en charge par la Ville.**

# STOP

LA VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE  
S'ENGAGE CONTRE LES  
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

## Comment réagir ?

- Le **3919**, pour les femmes victimes de violences ou les témoins, **du lundi au samedi de 8h à 22h**. Numéro gratuit depuis un poste fixe. Invisible sur les factures.
- Le **114** par SMS, pour les personnes sourdes et malentendantes.
- Le « **08 victimes** » **08 842 846 37** est dédié à toutes les victimes de violences quel que soit le préjudice subi. Victimes ou témoins de harcèlement. **7 jour/7, de 9h à 21 h**. Numéro **non surtaxé**.
- Application sur téléphone : « **App-elles** » [arrétonslesviolences.gouv](http://arrétonslesviolences.gouv)



Saint Jean de la Ruelle réaffirme son soutien envers la lutte contre les violences faites aux femmes en sensibilisant ses habitants sur cette réalité. À cette occasion, un spectacle de sensibilisation a été proposé gratuitement à la Maison pour tous Rol-Tanguy le vendredi 25 novembre.

En 2021,  
**101 féminicides**  
ont été recensés.

En France, en moyenne, chaque année,  
**210 000 femmes**  
de 18 à 75 ans sont victimes  
de violences physiques  
et/ou sexuelles dans le cadre  
du couple.

À l'échelle mondiale,  
**1 femme sur 3 a déjà subi des**  
violences physiques et/ou  
sexuelles dans sa vie.

## tribune de l'opposition

Chères concitoyennes, chers concitoyens,  
Depuis des mois nous avons une divergence avec le maire, il refuse, dans les comptes-rendus du conseil, d'appliquer l'avis de la chambre régional des comptes de Marseille, qui demande de publier l'intégralité des propos tenus lors des conseils. Nous avons regretté, en conseil municipal, la communication incomplètement faite sur la maison médicale chemin de Chaingy ; les praticiens, en aucun cas, ne seront des médecins traitants. Les médecins des Chaises y viendront ponctuellement, ne serait-ce pas au détriment de leurs patients habituels ? Qu'en est-il des espèces végétales à protéger, transplantées aux Queues de Forêt... Nous proposons aux parents d'élèves en élémentaire de nous faire part de leur avis concernant le maintien de l'école le mercredi matin alors que sur l'ensemble de la métropole la semaine de 4 jours est de rigueur !

Contact : [bvsteoruellan@gmail.com](mailto:bvsteoruellan@gmail.com)  
DAHOU Kadejat - HUYGHUES DES ETAGES Claude

Cher-e-s habitant-e-s de Saint-Jean-de-la-Ruelle  
Comme vous avez pu le constater lors du conseil municipal du 19 octobre 2022, nous avons créé un nouveau groupe tel que l'a annoncé Madame Leila PAROU. Un groupe, certes d'opposition, mais une opposition constructive qui travaillera avec l'ensemble des élus au sein de notre conseil. Nous souhaitons avant tout œuvrer pour l'intérêt des habitants et être en premier lieu à votre écoute. Pour cela, nous vous invitons à nous faire part de vos éventuelles observations, interrogations ou difficultés par courriel. Nous voulons vous donner la parole et être dignement vos interlocuteurs privilégiés.

Co construire c'est l'avenir !

Laila PAROU - [Lparou@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:Lparou@ville-saintjeandelaruelle.fr)  
Alexandre DUPRÉ - [Adupre@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:Adupre@ville-saintjeandelaruelle.fr)

## Rendez-vous dans les bibliothèques

- **Samedi 7 janvier, 9h30**  
**Atelier Mot à Mot**  
Bibliothèque Chat perché
- **Samedi 7 janvier, 15h**  
**Jeux vidéo**  
À partir de 6 ans  
Bibliothèque Chat perché
- **Mardi 10 janvier au 4 février**  
**Exposition ESAD - Projet LIGA**  
Une grande exposition des étudiants de l'ESAD sur de la micro-architecture en bords de Loire  
Anna-Marly, espace adulte
- **Jeudi 12 janvier, 10h-12h**  
**Les matinées du numérique**  
Découverte et approfondissement d'un ordinateur  
Espace numérique
- **Samedi 14 janvier, 15h**  
**Atelier créatif**  
Bibliothèque Chat perché
- **Jeudi 19 janvier, 10h-12h**  
**Les matinées du numérique**  
Gérer plusieurs fenêtres  
Espace numérique
- **Samedi 21 janvier, 9h30**  
**Atelier Mot à Mot**  
Bibliothèque Chat perché
- **Samedi 21 janvier, 15h**  
**Projection d'un film d'animation**  
Bibliothèque Chat perché
- **Jeudi 26 janvier, 18h30**  
**"RDV du savoir" sur le projet LIGA**  
Dans le cadre de l'exposition ESAD  
Rencontre avec les professeurs et les élèves de l'ESAD ayant travaillé sur ce projet  
Anna-Marly, espace adulte
- **Jeudi 26 janvier, 18h30**  
**Les matinées du numérique**  
Ranger, nettoyer, sécuriser son ordinateur  
Espace numérique
- **Samedi 28 janvier, 15h**  
**Club ados**  
À partir de 10 ans  
Bibliothèque Chat perché
- **Samedi 28 janvier, 15h**  
**Jazz Notes - Volume 11 : Pat Metheny**  
Concert  
Médiathèque  
Anna-Marly



## Rendez-vous à l'Unisson



- **Samedi 17 décembre, 17h**  
**Les petits pas couleurs**  
Spectacle chorégraphique, clownesque et musical
- **Vendredi 13 janvier, 20h30**  
**Prélude en Bleu Majeur**  
Théâtre gestuel, visuel et musical



## Chaque lundi de 9h à 17h Permanence Mission Locale de l'Orléanais

Accompagnement vers l'emploi des jeunes de moins de 26 ans.  
Rendez-vous individuels.

## Mardi 20 décembre de 14h à 17h

### Permanence BGE

Accompagnement à la création d'entreprises.  
Rendez-vous individuels.

## Mardi 10 janvier de 14h à 17h Information collective et recrutement

Pour Honda (Proman).

## Mardi 17 janvier de 14h à 17h Information collective et recrutement

pour Trisalid (Proman)

## Mardi 24 janvier de 14h à 17h Rendez-vous individuels de pré-sélection

pour Deret (Proman)

## Mardi 31 janvier de 14h à 17h Permanence BGE

Accompagnement à la création d'entreprises. Rendez-vous individuels.

### Inscription

**Espace Emploi-Formations**  
75, rue Charles Beauhaire  
☎ 02 38 79 33 49

### DEMARCHES ADMINISTRATIVES

#### Prenez vos rendez-vous en ligne !

Besoin d'une nouvelle carte d'identité, d'un passeport ou encore d'un livret de famille ? Prenez désormais rendez-vous en ligne !

Afin de dématérialiser et simplifier vos démarches administratives, la municipalité se dote désormais d'une plateforme en ligne pour la prise de rendez-vous. Cette nouvelle plateforme centralise l'ensemble des démarches : demande de carte nationale d'identité, passeport et État civil.

#### Pour prendre rendez-vous :

- 1 - Rendez-vous sur le site Internet [www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)
- 2 - Cliquez sur l'onglet « Mes services en ligne », en haut à droite
- 3 - Cliquez sur la rubrique « Démarches en ligne »

#### Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de votre habitat

Vous avez constaté récemment des fissures inhabituelles dans votre maison ou votre immeuble ? La mairie peut engager auprès de la Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Celle-ci est ensuite étudiée en commission interministérielle.

#### Comment faire ? La démarche en 3 points :

- Adresser un courrier de demande de reconnaissance. Devront y figurer les désordres constatés sur les biens immobiliers, ainsi que dans les dates d'apparition et d'évolution du phénomène.
- Compléter le formulaire de déclaration, accessible sur le site Internet [www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)
- Joindre les photos des dégradations constatées, à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

#### Votre dossier peut être adressé soit :

Par courrier : **Mairie de Saint Jean de la Ruelle**  
**Direction Générale des Services**  
**Dossier suivi par le Pôle Affaires Juridiques**  
**71, rue Charles Beauhaire**  
**45140 Saint Jean de la Ruelle**

Par courriel : [juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr)

#### Informations

☎ 02 38 79 33 81 ou 02 38 79 33 06

#### Repas annuel des seniors : les inscriptions sont ouvertes !



À l'occasion de la nouvelle année, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organiseront, le **dimanche 22 janvier 2023, à partir de 12 heures, à l'Unisson**, le traditionnel repas des seniors.

#### Les inscriptions ont lieu au CCAS, 115 rue du Petit Chasseur, aux horaires suivants :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h45-12h et 13h45-17h30  
 Jeudi : 8h45-12h et 15h30-17h30

• jusqu'au vendredi 13 janvier 2023

L'âge minimum des inscriptions est de 70 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Prière de se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile (ex : facture téléphone) et des coordonnées des personnes à inscrire.

#### Le Grand U s'habille !

Dans le cadre de la préparation de la 31<sup>e</sup> édition du festival Le Grand Unisson qui se déroulera les 16 et 17 juin prochains, la compagnie Les Petites Miettes a été choisie pour proposer une scénographie pérenne orientée sur le principe du recyclage. Elle animera également les ateliers de fabrication des décorations. Vous l'avez compris, cette scénographie se réalisera avec VOUS !

**Des ateliers de fabrication participatifs et des tutoriels seront mis en place à partir du mois de janvier.**

**D'ici là, nous collectons : disques vinyles, CD et DVD, cassettes audio et video, laine et fils de couleur rouge, rose et violet, bouteilles d'eau transparentes ou rouges / roses, instruments de musique en jouets d'enfants, enceintes, chaines hifi et radios hors d'usage, cintres en métal (type pressing), et tout objet rouge, rose ou violet qui vous embarrasse.**

#### Les points de collecte :

L'Unisson les soirs de spectacle ou sur rendez-vous ;

- Le conservatoire municipal ;
- les bibliothèques ;
- les Maisons pour tous.

#### Renseignements

L'Unisson - 75, rue Charles-Beauhaire  
 45140 Saint Jean de la Ruelle

☎ 02 38 79 58 01

✉ [admin-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:admin-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr)



## À la découverte des sports innovants à Saint Jean de la Ruelle !

La municipalité poursuit son travail pour contribuer à l'essor de nouvelles disciplines sportives. Des séances de sports innovants vont être proposées pour tous les publics, pendant les vacances de Noël. « On jouera au teq-ball (table de tennis arquée), au tchoukball (jeu de balle avec filets rebondissants), à l'ultimate (avec un disque volant) et à d'autres sports qu'on décidera avec les participants », précise Nicolas Mire, animateur sportif à la ville de Saint Jean de la Ruelle.



À l'occasion des vacances de Noël des sessions "sports innovants" sont proposées par la municipalité :

Les lundi 19, mardi 20 et jeudi 22 décembre de 17h30 à 19h30

Gratuit

tout public

Gymnase des Trois Fontaines

Places limitées - Sur inscription auprès du pôle sports  
 Maison de la Musique et de la Danse, rue Bernard-Million  
 02 38 79 33 42  
 Du lundi au vendredi de 8h45 à 12 et de 13h45 à 17h30



#### L'Alerte Saint Jean : une médaille en l'honneur du président Jean-Marie Leroux

Le 24 novembre, l'Alerte Saint Jean, a tenu son assemblée générale à l'Unisson en présence de la municipalité et d'une centaine d'adhérents. À cette occasion, Jean-Marie Leroux, président de l'association depuis 2011 et pilier de la vie associative locale, s'est vu remettre la médaille de la Ville par Christophe Chaillou, Maire de Saint Jean de la Ruelle, et Véronique Desnoues, 1<sup>re</sup> adjointe en charge des sports et de la santé, pour saluer ses années d'engagement.

FACE AUX CRISES

LA VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE  
SOUTIENT SES



# ÉTUDIANTS

- DE 26 ANS



LES DOSSIERS DOIVENT ÊTRE  
DÉPOSÉS SUR LA PÉRIODE  
DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2022

RETIREZ VOTRE FORMULAIRE DE DEMANDE AUPRÈS DE L'ESPACE EMPLOI-FORMATIONS

Contact : Espace Emploi Formations

75 rue Charles-Beauhaire, 45140 Saint Jean de la Ruelle

☎ 02 38 79 33 49 - ✉ [pole.emploi@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:pole.emploi@ville-saintjeandelaruelle.fr) -    @sjrofficiel

